



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Absentéisme des fonctionnaires : les chiffres contredisent les sous-entendus du ministre !

Pourquoi réformer dans ces conditions ?

Le rapport « L'absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux en 2017 » a enfin été publié.

L'UNSP a analysé ces chiffres officiels d'absentéisme des fonctionnaires fédéraux. Ils sont très clairs :

- le taux d'absentéisme des fonctionnaires fédéraux a diminué en 2017 (en 1 an, il est passé de 6,22 % à 6,15 %) ;
- ce taux d'absentéisme pour maladie des fonctionnaires est inférieur à celui des travailleurs du privé (aussi bien selon les chiffres de Securex, que selon ceux de SD Worx) ;
- 98 % des absences pour maladie de fonctionnaires ont été déclarées justifiées après un contrôle MEDEX ;
- les résultats de ces contrôles MEDEX sont clairs : il n'y a pas plus d'absences pour maladie injustifiées chez les fonctionnaires statutaires que chez les contractuels, et c'est dans la tranche d'âge 60-65 ans que la proportion d'absences justifiées est la plus importante (98,9 %).

Aubry Mairiaux (président de l'UNSP) :

Quand on analyse ces chiffres, on comprend mieux pourquoi la publication de ce rapport a été très longtemps bloquée au cabinet du ministre Vandeput.

Ces chiffres mettent à mal les fake news répandues par le ministre, selon lesquelles les fonctionnaires abuseraient de leur système de congés de maladie, notamment pour anticiper leur départ à la pension. Toutes ces affirmations méprisantes ont blessé de nombreux fonctionnaires.

Or, contrairement aux affirmations du ministre, très peu de fonctionnaires en fin de carrière sont mis anticipativement à la pension pour raison médicale. En 2016, dans la tranche d'âge 60-64 ans, ils n'étaient que 37 dans ce cas !

Ce rapport démontre que les affirmations du ministre ne reposaient sur rien de concret.

Nous osons espérer que cela va mettre un frein à la volonté du ministre de réformer le système de congés de maladie des fonctionnaires.

En ce mois de novembre, l'UNSP rencontre le personnel du SPF Finances lors d'une quarantaine d'assemblées générales. Les agents présents lors des premières assemblées se sont déjà clairement exprimés : si le ministre persiste dans ses attaques à l'égard des fonctionnaires, de nouvelles actions seront organisées très rapidement !